

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

G/SPS/GEN/1165  
4 juillet 2012

(12-3562)

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: anglais

## IMPORTANCE DES ORGANISMES CHARGÉS DE DONNER DES AVIS SCIENTIFIQUES – LA SCIENCE AU SERVICE DE LA SÉCURITÉ SANITAIRE DES PRODUITS ALIMENTAIRES<sup>1</sup>

### Communication présentée par le Brésil

La communication ci-après, reçue le 2 juillet 2012, est distribuée à la demande de la délégation du Brésil.

1. Les principes scientifiques constituent la base la plus solide pour l'élaboration et, le cas échéant, l'actualisation des normes, directives et recommandations internationales. Il est essentiel, pour le bon fonctionnement du système commercial multilatéral, de disposer de connaissances, données et ressources permettant d'améliorer les processus internationaux et d'élaborer, en temps opportun, des normes SPS reposant sur des bases scientifiques.
2. Les avis scientifiques constituent le fondement des normes et systèmes de contrôle alimentaires nationaux et internationaux afin de garantir la production de produits alimentaires sûrs et la protection des consommateurs. Par ailleurs, les mesures concernant la sécurité sanitaire des produits alimentaires améliorent la pérennité des chaînes d'approvisionnement alimentaire, facilitent les échanges et contribuent à la sécurité alimentaire.
3. La demande d'avis scientifiques en vue de renforcer les systèmes de contrôle alimentaire a considérablement augmenté ces dernières années compte tenu de la complexité croissante des systèmes mondiaux de production alimentaire et de l'évolution des modes de consommation, ainsi que de la reconnaissance par l'OMC des normes du Codex comme étant la référence internationale pour les prescriptions concernant la sécurité sanitaire des produits alimentaires.
4. Les gouvernements sont chargés d'élaborer des politiques alimentaires visant à garantir la sécurité sanitaire et la qualité des produits alimentaires que nous consommons. Les organismes FAO/OMS chargés de donner des avis scientifiques jouent un rôle essentiel dans l'information et le renforcement des processus de prise de décisions axés sur la sécurité sanitaire des produits alimentaires. Le Comité mixte FAO/OMS d'experts des additifs alimentaires (JECFA), la Réunion conjointe FAO/OMS sur les résidus de pesticides (JMPR) et la Réunion conjointe FAO/OMS d'experts sur l'évaluation des risques microbiologiques (JEMRA) donnent des avis scientifiques internationaux et effectuent notamment des évaluations des risques.

---

<sup>1</sup> Le présent document a été établi sur la base de la Stratégie de la FAO pour la fourniture d'avis scientifiques sur la sécurité sanitaire des aliments, et du document G/SPS/GEN/1143/Rev.2.

5. Les avis scientifiques fournissent la base nécessaire aux normes, directives et codes de pratique alimentaires internationaux élaborés par la Commission du Codex Alimentarius. Par ailleurs, les avis scientifiques donnés par la FAO et l'OMS sont également beaucoup utilisés par les gestionnaires des risques nationaux chargés des activités concernant la sécurité sanitaire et le contrôle des produits alimentaires dans les États Membres. Ces renseignements servent de base aux décisions de nombreux acteurs: gouvernements, producteurs, transformateurs, industrie, consommateurs, chercheurs, milieux universitaires et organisations non gouvernementales.

6. D'une façon générale, ces acteurs recherchent des avis scientifiques neutres et indépendants concernant les normes relatives à la sécurité sanitaire des produits alimentaires. Les résultats sont extrêmement importants pour la communauté internationale: amélioration de la sécurité sanitaire des produits alimentaires, harmonisation des normes internationales et facilitation du commerce mondial.

7. Des ressources doivent être allouées pour la fourniture d'avis scientifiques concernant les produits alimentaires. Les ressources actuelles ne sont pas suffisantes pour continuer à fournir en temps opportun des avis scientifiques de qualité. Lors de récentes réunions du Codex, des représentants de la FAO et de l'OMS ont indiqué que les ressources consacrées à la fourniture d'avis scientifiques étaient insuffisantes pour mener les activités nécessaires et ont demandé un soutien des pays membres.

8. Compte tenu de l'importance des organismes chargés de donner des avis scientifiques pour fournir une évaluation des risques indépendante comme base des recommandations concernant la gestion des risques, et de leur contribution à l'élaboration des normes internationales, les Membres doivent unir leurs efforts et collaborer afin de chercher des alternatives pour fournir des ressources de toute urgence. Le Brésil encourage tous les Membres de l'OMC à:

- a) demander à la FAO et à l'OMS de fournir un soutien financier suffisant pour les activités ordinaires du JECFA, de la JMPR et de la JEMRA;
- b) faire part dans différentes instances de l'importance des travaux du JECFA, de la JMPR et de la JEMRA; et
- c) trouver différents moyens de soutenir les activités de ces comités.

---